

Dossier à fournir :

- **Demande manuscrite en précisant obligatoirement la spécialité, l'option, un seul code et le lieu de travail selon le tableau ci-dessus.**
- **Copie de la pièce d'identité.**
- **Une copie conforme à l'originale du diplôme + relevé de note.**
- **Fiche de renseignement rempli par le candidat, à télécharger du site web du CDTA (www.cdta.dz), ou de celui de la fonction publique (www.concours-publique.gov.dz)**
- **Un CV détaillé.**
- **Page de garde de la thèse ou du mémoire (Doctorat, Magistère, PFE Ingéniorat ou Master II).**
- **Pour les doctorants : l'intitulé de la thèse visé par le promoteur.**

Tout participant ayant réussi au concours sur titre se doit de compléter le dossier avec les documents suivants :

- Photocopie du document justifiant la situation vis-à-vis du service militaire.

- Casier judiciaire (N°03) en vigueur.
- Certificat de résidence.
- Deux fiches familiales d'état civil pour les mariés, ou deux fiches individuelles pour les célibataires.
- Deux Extraits de naissance N°12.
- Deux 02 certificats médicaux (générale et phtisiologie).
- Deux 02 photos d'identité.
- Certificats de travail prouvant l'expérience professionnelle.

Le dossier doit être déposé ou envoyé par poste à l'adresse suivante :

**« Centre de Développement des Technologies
Avancées, cité du 20 Août 1956, BP 17, Baba
Hassen, Alger »**

et ce dans un délai de quinze (15) jours ouvrable à compter de la date de parution de cet avis dans la presse nationale.

Tout dossier déposé après la date limite ou incomplet ne sera pas pris en considération.